



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2024-466

PUBLIÉ LE 14 AOÛT 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2024-08-13-00018 - Arrêté DOS-GRHH-2024-88 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de LE CATEAU-CAMBRESIS (Nord) (3 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-08-13-00018

Arrêté DOS-GRHH-2024-88 modifiant la
composition nominative du conseil de
surveillance du centre hospitalier de LE
CATEAU-CAMBRESIS (Nord)

**ARRETE DOS-GRHH-2024-88
MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU CENTRE HOSPITALIER DE LÈ CATEAU-CAMBRÉSIS (NORD)**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, et R.6143-1 à R.6143-4 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 02 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Hugo GILARDI) ;

Vu l'arrêté DOS-SDES-GRHH-2020-47 du 13 novembre 2020 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de Le Cateau-Cambrésis (Nord) ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 10 juin 2024 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les désignations par Monsieur le Préfet du Nord concernant les catégories de personnalités qualifiées relevant de sa compétence ;

Vu les désignations par les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale, chacun en ce qui les concerne, de leurs représentants ;

Vu les désignations des représentants du personnel ;

Considérant la démission, par courrier en date du 05 août 2024, de Monsieur Michel MAGDZIAK de ses fonctions de représentant des usagers au titre de l'union départementale des associations familiales du Nord au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de Le Cateau-Cambrésis ;

ARRETE_

Article 1er :

A la date du présent arrêté, la composition du conseil de surveillance du centre hospitalier de Le Cateau-Cambrésis est celle fixée en annexe 1.

Article 2 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Article 3 :

Le directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France et le directeur par intérim du centre hospitalier de Le Cateau-Cambrésis, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

13 AOUT 2024

Pour le directeur général et par délégation,

Sophie AUGROS
Sous-Directrice Démographie
Formation et Gestion des Ressources Humaines
du Système de Santé

ANNEXE 1 (ARRETE DOS-GRHH-2024-88)

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°/ en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Monsieur Serge SIMÉON, Maire de Le Cateau-Cambrésis, commune siège de l'établissement ;
- Monsieur Denis COLLIN, représentant de la communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis ;
- Madame Sylvie CLERC-CUVELIER, représentante du Président du conseil départemental du Nord.

2°/ en qualité de représentant du personnel

- Monsieur le Docteur Romain LECOMTE, représentant de la commission médicale d'établissement ;
- Madame Delphine QUINCHON, représentante de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- Madame Séverine LEPEZ, représentante désignée par les organisations syndicales

3°/ en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur Matthias LEHOUCK, personnalité qualifiée désignée par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France ;
- Monsieur Bertrand BAUDUIN (association de défense des consommateurs et des usagers « Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) », représentant des usagers désigné par le Préfet du Nord, et un autre représentant des usagers en attente de désignation par le Préfet du Nord.